ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique culturelle

Question au Gouvernement n° 2319

Texte de la question

M. le president. La parole est a Mme Marie-Jose Roig.
Mme Marie-Josee Roig. Monsieur le president, mes chers collegues, ma question s'adresse a M. le Premier ministre.
Le President de la Republique l'a souligne vigoureusement lundi soir, la lecture est un des modes essentiels de transmission du savoir.
Le dix-septieme Salon du livre a ouvert ses portes hier. Cette manifestation traditionnelle nous rappelle a quel point le livre est un element important de notre culture. Il est aussi un des meilleurs moyens de defendre notre identite culturelle a l'etranger.
M. Didier Boulaud. Et a Orange !
Mme Marie-Josee Roig. Aussi, monsieur le Premier ministre, je souhaiterais que vous nous indiquiez quelles mesures vous entendez prendre, d'une part, pour favoriser plus encore la diffusion du livre dans notre pays, notamment aupres des jeunes, et, d'autre part, pour aider au developpement des produits culturels francais utilisant les nouvelles technologies de communication.
Celles-ci sont en effet un moyen de faire evoluer l'ensemble des outils culturels vers plus de modernite et d'accessibilite, en mettant ces nouveaux medias au service d'une culture et d'une pedagogie de qualite dont le livre, vecteur de l'imaginaire, formateur de la pensee, reste neanmoins un des outils principaux. Je precise encore que, tout en servant la culture, ces technologies nouvelles, liant information et communication, auront une incidence tres positive sur l'emploi. En effet, et on croit rever, dans ce secteur les emplois, cadres et collaborateurs confondus, augmentent de 30 % par an. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. le president. La parole est a M. le ministre delegue au budget, porte-parole du Gouvernement.
M. Alain Lamassoure, ministre delegue au budget, porte-parole du Gouvernement. Madame le depute, en l'absence de M. Douste-Blazy, qui accompagne M. le President de la Republique en Amerique latine, («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste) c'est moi qui repondrai a votre question qui est tout a fait d'actualite, puisque, comme vous l'avez dit, en ce moment se tient le Salon du livre.
Le Gouvernement a engage, en octobre 1995, un plan d'action pour le livre et la lecture publique, qui comprend plusieurs volets. D'abord, le developpement du reseau des bibliotheques publiques; 860 millions de francs y ont ete consacres l'annee derniere et le ministre de la culture invite la Bibliotheque nationale de France, toute nouvelle, a creer un reseau avec les grandes bibliotheques de province.
Deuxiemement, pour le developpement du reseau des librairies a ete mis en place un fonds de garantie de 20 millions de francs dont beneficient de nombreuses librairies de province.
Troisiemement, dans les ecoles, l'incitation a la lecture, notamment a la creation litteraire, se fera grace a un reseau de classes pilotes et, dans les quartiers defavorises, a des mediateurs de la lecture. Au Salon du livre, 10 000 jeunes ont recu un cheque-livre de 50 francs pour acheter leur premier livre.
Enfin, le President de la Republique nous a invite a etudier la possibilite d'appliquer aux nouvelles technologies le taux de TVA reduit. Dans les tout prochains jours, le Gouvernement fera des propositions a la Commission europeenne et a ses partenaires.

Vous voyez, madame le depute, que, pour nous, l'ecrit reste un fondement de base de la culture aussi bien sous la forme traditionnelle du livre que sous celles offertes par les nouvelles technologies. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Marie-Jose Roig.
Mme Marie-Josee Roig. Monsieur le president, mes chers collegues, ma question s'adresse a M. le Premier ministre.
Le President de la Republique l'a souligne vigoureusement lundi soir, la lecture est un des modes essentiels de transmission du savoir.
Le dix-septieme Salon du livre a ouvert ses portes hier. Cette manifestation traditionnelle nous rappelle a quel point le livre est un element important de notre culture. Il est aussi un des meilleurs moyens de defendre notre identite culturelle a l'etranger.
M. Didier Boulaud. Et a Orange !
Mme Marie-Josee Roig. Aussi, monsieur le Premier ministre, je souhaiterais que vous nous indiquiez quelles mesures vous entendez prendre, d'une part, pour favoriser plus encore la diffusion du livre dans notre pays, notamment aupres des jeunes, et, d'autre part, pour aider au developpement des produits culturels francais utilisant les nouvelles technologies de communication.
Celles-ci sont en effet un moyen de faire evoluer l'ensemble des outils culturels vers plus de modernite et d'accessibilite, en mettant ces nouveaux medias au service d'une culture et d'une pedagogie de qualite dont le livre, vecteur de l'imaginaire, formateur de la pensee, reste neanmoins un des outils principaux. Je precise encore que, tout en servant la culture, ces technologies nouvelles, liant information et communication, auront une incidence tres positive sur l'emploi. En effet, et on croit rever, dans ce secteur les emplois, cadres et collaborateurs confondus, augmentent de 30 % par an. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. le president. La parole est a M. le ministre delegue au budget, porte-parole du Gouvernement.
M. Alain Lamassoure, ministre delegue au budget, porte-parole du Gouvernement. Madame le depute, en l'absence de M. Douste-Blazy, qui accompagne M. le President de la Republique en Amerique latine, («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste) c'est moi qui repondrai a votre question qui est tout a fait d'actualite, puisque, comme vous l'avez dit, en ce moment se tient le Salon du livre.
Le Gouvernement a engage, en octobre 1995, un plan d'action pour le livre et la lecture publique, qui comprend plusieurs volets. D'abord, le developpement du reseau des bibliotheques publiques; 860 millions de francs y ont ete consacres l'annee derniere et le ministre de la culture invite la Bibliotheque nationale de France, toute nouvelle, a creer un reseau avec les grandes bibliotheques de province.
Deuxiemement, pour le developpement du reseau des librairies a ete mis en place un fonds de garantie de 20 millions de francs dont beneficient de nombreuses librairies de province.
Troisiemement, dans les ecoles, l'incitation a la lecture, notamment a la creation litteraire, se fera grace a un reseau de classes pilotes et, dans les quartiers defavorises, a des mediateurs de la lecture. Au Salon du livre, 10 000 jeunes ont recu un cheque-livre de 50 francs pour acheter leur premier livre.
Enfin, le President de la Republique nous a invite a etudier la possibilite d'appliquer aux nouvelles technologies le taux de TVA reduit. Dans les tout prochains jours, le Gouvernement fera des propositions a la Commission europeenne et a ses partenaires.
Vous voyez, madame le depute, que, pour nous, l'ecrit reste un fondement de base de la culture aussi bien sous la forme traditionnelle du livre que sous celles offertes par les nouvelles technologies. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : Mme Roig Marie-José

Circonscription : - RPR
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2319
Rubrique : Culture
Ministère interrogé : budget
Ministère attributaire : budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 1997, page 1850
Réponse publiée le : 13 mars 1997, page 1850
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mars 1997